



## MODULE N°10 : PROGRAMMER L'ESPACE PUBLIC ET LES MOBILITES

### INTERVENANTS

- LENA BOUZEMBERG, socio-démographe, paysagiste, directrice des études au sein d'Attitudes Urbaines
- SEBASTIEN SIMONNET, ingénieur, chef de projet au sein de Transitec

### DATE ET FORMAT

Jeudi 10 juin 2021, de 9h à 17h30. Module en présentiel (Paris 5<sup>e</sup>)

### PRESENTATION

La réussite des projets urbains est souvent appréciée à l'aune de la qualité des espaces publics et de leur fonctionnement. Le traitement adapté des mobilités et l'insertion intelligente des fonctions et des flux associés constituent un gage indispensable de leurs bons fonctionnements. Pour autant, la programmation des espaces publics comme celle des mobilités est une composante souvent absente de la démarche de projet dans le cadre de l'opération urbaine.

La définition de l'espace public est laissée au travail de conception, alors que la diversité des typologies, des publics et des usages potentiels invite les Maîtrises d'Ouvrage et leurs partenaires à une réflexion amont sur la définition des objectifs et des attendus programmatiques.

La déclinaison opérationnelle des mobilités doit quant à elle faire face à un jeu d'échelles complexe : interrogeant d'un côté le grand territoire, le niveau d'ambition (ou l'absence) de politiques publiques en la matière, et se confrontant de l'autre à la technicité des ingénieries spécialisées. Par ailleurs, l'évolution des pratiques, ou encore les nouveaux enjeux d'adaptabilité ou de mutualisation dans le champ de l'espace public comme des mobilités posent de nouvelles questions, souvent complexes, en termes de statuts et de modes de gestion.

**Ce module propose de montrer comment la démarche de programmation permet d'outiller la réflexion et les arbitrages de la Maîtrise d'Ouvrage pour produire des espaces publics de qualité, adaptés aux enjeux spécifiques des mobilités : de la définition amont des enjeux du projet, au dialogue final avec la conception et les prestataires spécialisés.**

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Distinguer les enjeux territoriaux, urbains et opérationnels associés au traitement des espaces publics et à la prise en compte des mobilités dans le cadre de l'élaboration du projet urbain
- Identifier les problématiques et les contraintes spécifiques : échelles, acteurs, modes de gestion et d'exploitation
- Situer les principes et les principaux outils d'une démarche de projet intégrant la question des mobilités et des espaces publics

### PUBLIC

Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.

### PREREQUIS

Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.

### METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES

La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.

L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.

### DEROULEMENT DU MODULE\*

#### MATIN

- Paysage, espaces publics et programmation
- La programmation urbaine d'espaces publics : étapes et méthodes, outils spécifiques et démarche innovante
- Étude de cas

#### APRES-MIDI

- Programmer les mobilités : de la stratégie à la tactique
- Les enjeux de la mobilité urbaine et les nouvelles stratégies territoriales
- Articulation fonctionnelle et programmatique entre système de mobilité et urbanisme
- Bilan de la journée

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation

### TARIF ET MODALITES D'ACCES

570,00 € HT. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.  
*Inscription possible jusqu'à la veille du module, sous réserve de places disponibles.*

**DUREE DU MODULE** 7 heures

### MODULES ASSOCIES

Dans le cadre d'un cursus à la carte, les modules n° 1, 2, 3 et 6 peuvent compléter l'apprentissage.

### INSCRIPTION, RENSEIGNEMENTS ET ASSISTANCE

Laura Serre : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. [apu@attitudes-urbaines.com](mailto:apu@attitudes-urbaines.com). N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.